



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL DE LOIRE

Le réseau Information Jeunesse en région Centre-Val de Loire

**INFORMATION
JEUNESSE**



Observation, Etudes et Statistiques
Juillet 2016

Extrait de la Charte européenne de l'information jeunesse

Dans des sociétés complexes et dans une Europe intégrée qui offre de nombreux défis et opportunités, l'accès à l'information et la capacité à l'analyser et l'utiliser sont de plus en plus importantes pour les jeunes européens. Le travail en information jeunesse peut les aider à réaliser leurs aspirations et peut promouvoir leur participation comme membres actifs dans la société. L'information jeunesse doit être dispensée de manière à élargir les choix offerts aux jeunes et promouvoir leur autonomie ainsi que leur capacité à penser et agir par eux-mêmes.

Les principes suivants constituent des lignes directrices pour le travail en information jeunesse généraliste qui vise à garantir aux jeunes le droit à l'information.

1. Les centres et les services d'information jeunesse sont ouverts à tous les jeunes sans exception.

2. Les centres et les services d'information jeunesse s'efforcent de garantir l'égalité d'accès à l'information à tous les jeunes, quels que soient leur situation, leur origine, leur sexe, leur religion, ou leur catégorie sociale. [...]

5. Chaque usager est respecté comme un individu à part entière et la réponse à chaque question est personnalisée. Cela doit être fait d'une manière qui permette à l'usager de renforcer sa capacité à penser et agir par lui-même, d'exercer son autonomie et de développer sa capacité à analyser et utiliser l'information. [...]

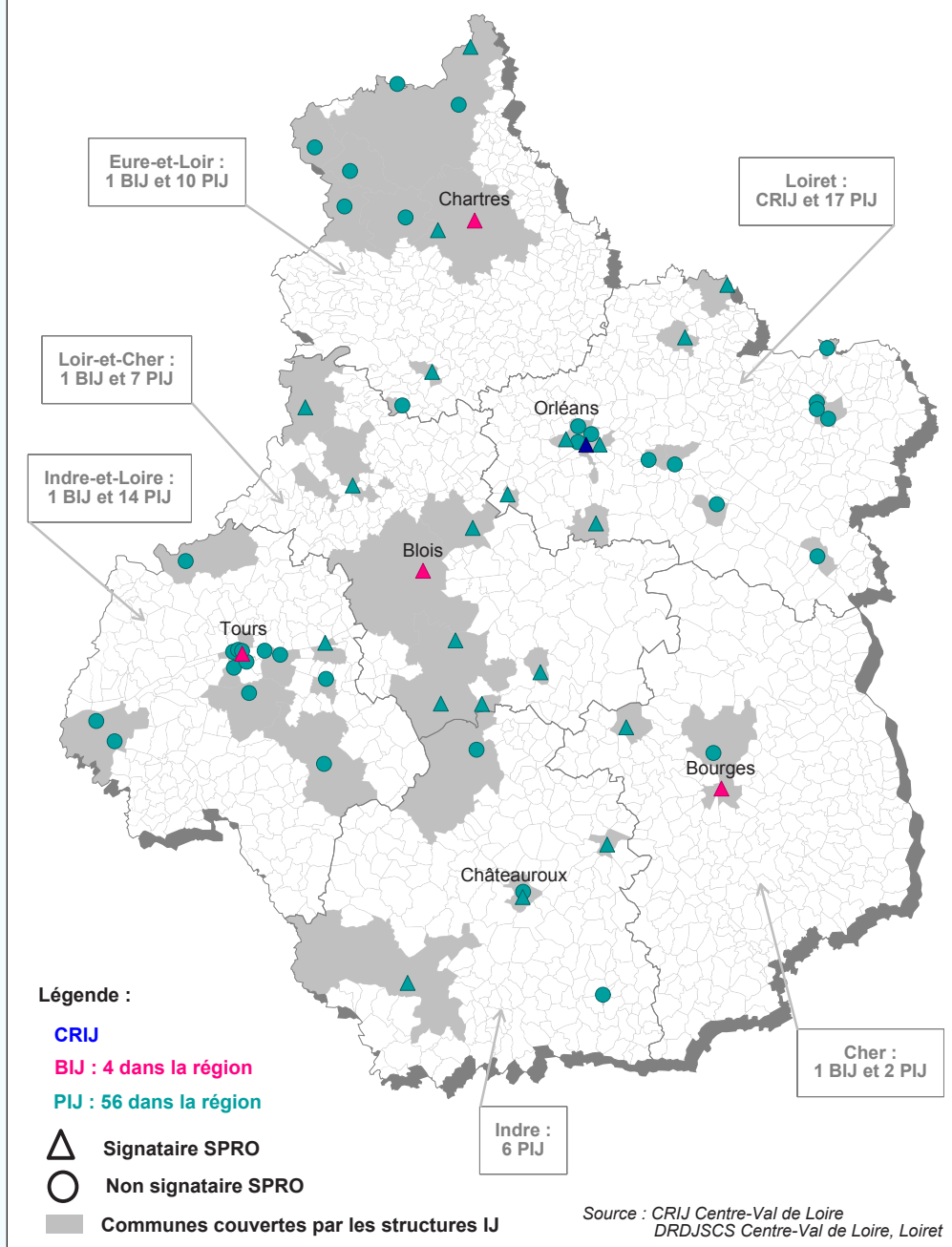
8. L'information est dispensée de manière professionnelle par du personnel qui est formé à cet effet. [...]

10. Tout est mis en oeuvre afin d'assurer l'objectivité de l'information dispensée, et ce grâce au pluralisme des sources utilisées ainsi qu'à leur vérification. [...]

14. Les services et les centres d'information jeunesse doivent coopérer avec d'autres services et structures de jeunesse, en particulier dans leur localité, et travailler en réseau avec des intermédiaires et d'autres organismes qui interviennent auprès des jeunes.

Structures du réseau IJ en région Centre-Val de Loire

➡ 61 structures réparties dans la région.



Où sont les structures labellisées ?



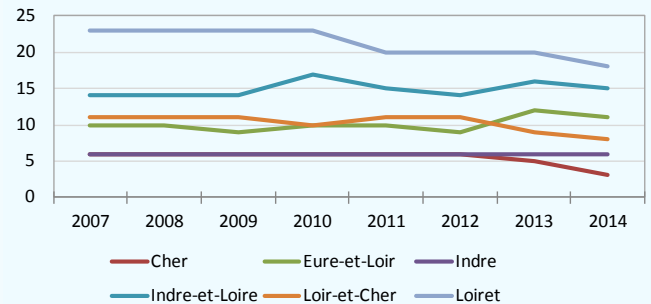
Les structures labellisées au 31/12/2014

61 structures du réseau d'Information Jeunesse étaient actives au 31/12/2014 en région Centre-Val de Loire, dont 55% dans les départements du Loiret et de l'Indre-et-Loire.

Ce nombre est en légère baisse au niveau régional, passant de 70 structures en 2007 à 61 en 2014. La diminution est imputable principalement au département du Loiret (moins 5 structures entre 2007 et 2014, soit 22%), mais également aux départements du Cher (moins 50%) et du Loir-et-Cher (moins 27%).

	Nombre de structures	Répartition par département
Cher	3	5%
Eure-et-Loir	11	18%
Indre	6	10%
Indre-et-Loire	15	25%
Loir-et-Cher	8	13%
Loiret	18	30%
Région	61	100%

Evolution du nombre de structures IJ par département



La répartition des structures

Rapportée à la population des jeunes de 10 à 29 ans des bassins de vie, la densité des structures est très inégale.

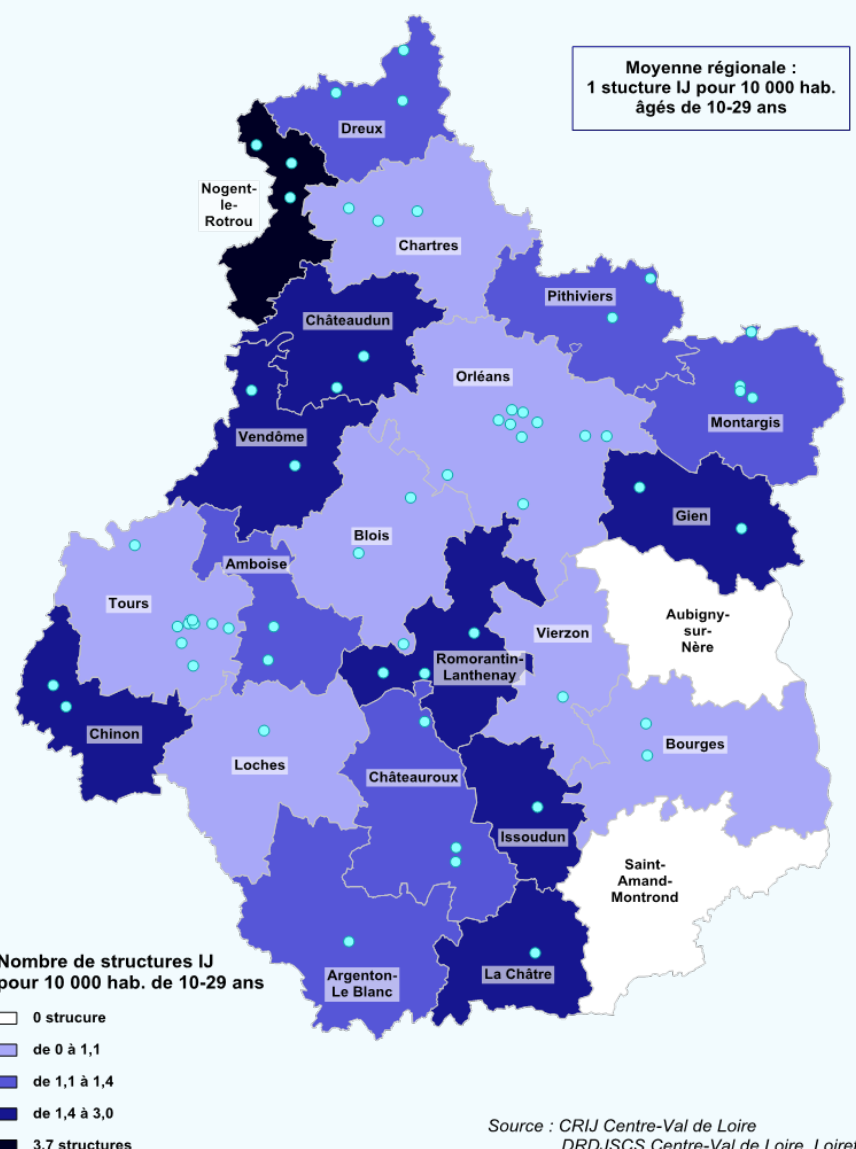
A l'exception de Châteauroux, les bassins de vie des capitales départementales (qui concentrent de nombreux jeunes) sont déficitaires en structures d'information jeunesse, avec moins d'une structure pour 10 000 jeunes.

Les bassins de Loches et Vierzon sont également déficitaires.

C'est le bassin de Nogent-le-Rotrou qui est le mieux couvert, avec 3,7 structures pour 10 000 jeunes.

Deux bassins du Cher, Aubigny-sur-Nère et Saint-Amand-Montrond, sont dépourvus de structures.

Nombre de structures IJ pour 10 000 habitants âgés de 10 à 29 ans par bassin de vie du SRADDT en 2014



Source : CRIJ Centre-Val de Loire
DRDJSCS Centre-Val de Loire, Loiret

Qu'est-ce que le bassin de vie ?

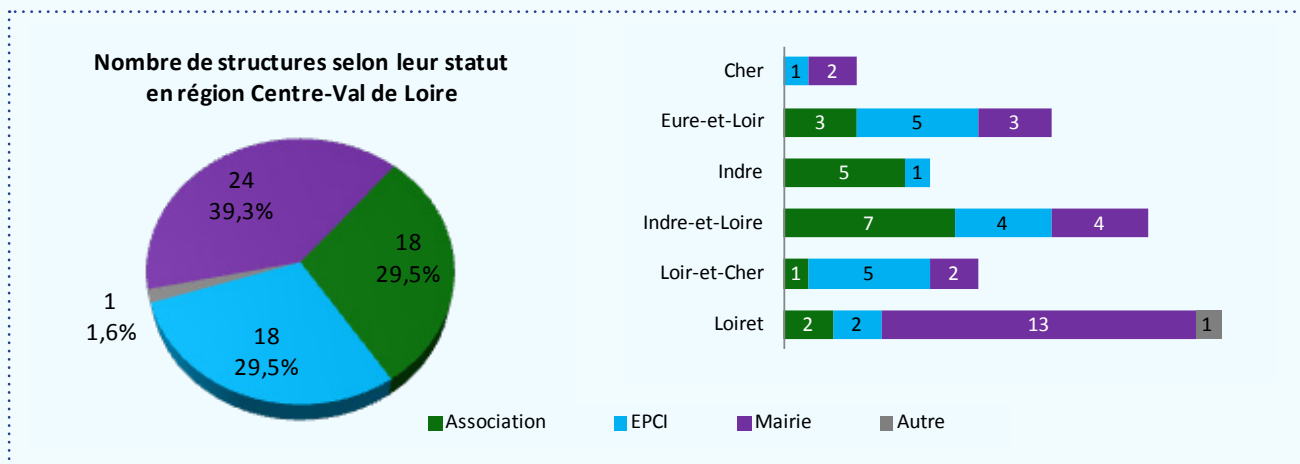
Dans le schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire (SRADDT), le **bassin de vie** correspond à l'espace où s'organise la vie quotidienne des habitants : les déplacements entre le domicile et le lieu de travail, les services et les équipements (commerces de proximité, éducation, santé, sport et culture).

Chaque bassin de vie peut comprendre, outre une agglomération ou une ville pôle de centralité, plusieurs Pays et communautés de communes.

Quelles sont les structures labellisées ?

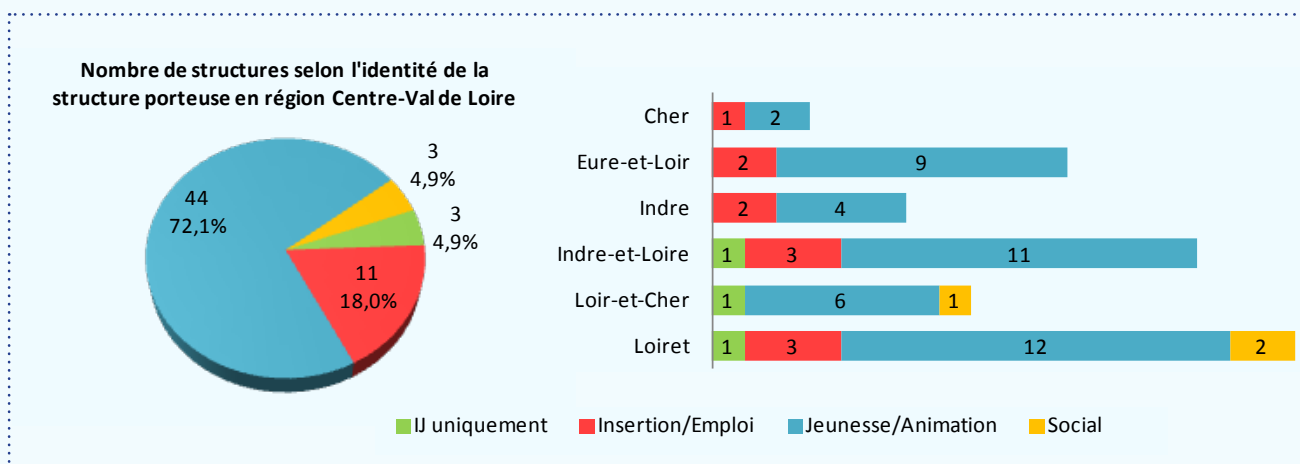
Les BIJ et les PIJ sont portés par des structures « support » de différentes natures : associations, centres sociaux, service d'une collectivité (jeunesse, cohésion sociale...). De ce fait, les statuts juridiques sont soit associatifs, soit adossés à une collectivité. Le statut juridique et la nature des BIJ/PIJ jouent un rôle déterminant quant à leur politique d'actions.

40% des structures Information Jeunesse sont portées par des mairies, mais ce chiffre cache de larges disparités selon les départements. Dans le Loiret 13 structures sur 18 sont rattachées à une mairie. L'Indre et l'Indre-et-Loire se démarquent avec une part plus importante de structures associatives. Enfin, les structures dans l'Eure-et-Loir et le Loir-et-Cher sont plus souvent portées par des regroupements de communes (EPCI - Etablissement Public de Coopération Intercommunale).



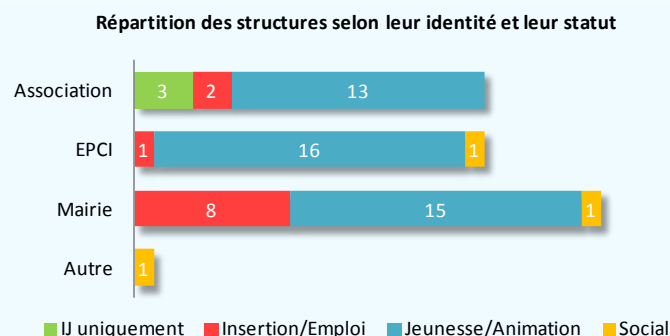
Près des 3/4 des structures Information Jeunesse (72%) sont portées par une structure jeunesse/animation, c'est-à-dire dont l'activité principale est la conduite d'actions pour et avec les jeunes. Les autres PIJ sont portés par des structures d'insertion et d'emploi, ou des structures sociales.

Nonobstant l'identité de la structure porteuse, on distingue sept structures dédiées uniquement à l'information des jeunes : Bourges, Chartres, Tours, Blois, Romorantin-Lanthenay, Vendôme et Orléans.



Parmi les 18 associations porteuses, 13 soit 72% oeuvre principalement dans le domaine jeunesse/animation. Certaines de ces structures agissent par conventionnement avec une collectivité locale. S'ajoutent à celles-ci les 31 structures portées en direct par des services jeunesse de collectivité (Mairies et EPCI). Au final, plus de la moitié des BIJ/PIJ font partie intégrante d'une politique enfance/jeunesse d'un territoire.

Huit structures municipales sont positionnées comme outil d'aide à l'insertion social et professionnelle.

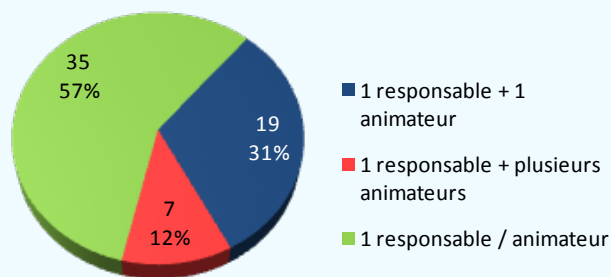


Qui travaille dans les structures labellisées ?

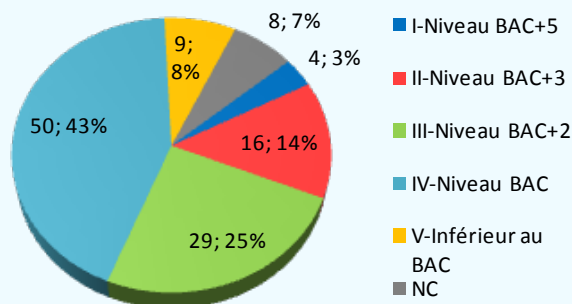
Fin 2014, 116 professionnels répondaient aux demandes du public dans les 61 structures IJ de la région. Il s'agissait majoritairement de femmes (59%).

Dans 57% des structures, un seul animateur s'occupe du PIJ. Il accueille le public, répond aux demandes d'information, assure des permanences dans les établissements scolaires, organise des temps d'animation de l'information et participe à des manifestations locales à destination des jeunes. 31% des structures IJ comptent deux salariés et 12% trois ou plus.

Répartition des structures selon la typologie d'équipe en région Centre-Val de Loire



Répartition des salariés selon le niveau de qualification



Le cahier des charges des BIJ/PIJ précise :

« L'informateur responsable du BIJ/PIJ est une personne de niveau IV minimum, ayant une expérience auprès des jeunes ou une expérience d'information et d'accueil du public ».

En région Centre - Val de Loire, 85% des animateurs répondent à cette exigence, dont près de la moitié ont une qualification professionnelle de niveau IV ou III dans le domaine de l'animation. Ces résultats témoignent d'une bonne qualification du réseau IJ.

En ce qui concerne l'ancienneté des 116 salariés, 33% travaillent dans le réseau IJ depuis 2 à 5 ans. L'ancienneté moyenne dans le réseau est de 6 ans.

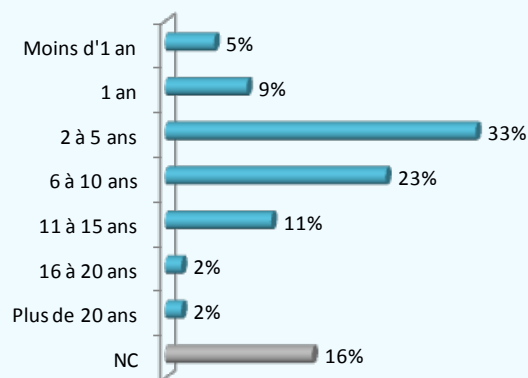
En l'absence d'une formation professionnelle d'animateur IJ, le plan de formation continue proposé par le CRIJ joue un rôle particulièrement important.

Ils sont nombreux à avoir suivi les Formations Initiales de Base (FIB) :

- 85% ont la FIB 1
- 74% ont la FIB 2
- 63% ont la FIB 3

Par ailleurs, le CRIJ propose chaque année aux informateurs du réseau des journées de formation (29 journées en 2014). 84 personnes sur les 116 en ont suivi au moins une, soit 72%. Ils en ont suivi quatre en moyenne.

Ancienneté dans le réseau



Qu'est-ce la Formation Initiale de Base (FIB)

Cette formation, conçue et mise en oeuvre par le CRIJ, est destinée aux professionnels du réseau IJ régional. Elle se décline en trois modules successifs et complémentaires de cinq jours chacun :

- Module 1 : documentation / accueil
- Module 2 : communication / partenariats
- Module 3 : démarche et méthodologie de projets

Profil type de l'animateur de PIJ :

C'est une femme qui travaille seule sur le volet Information Jeunesse, depuis 6 ans. Elle est titulaire d'un BPJEPS (niveau IV), a suivi la Formation Initiale de Base du CRIJ, ainsi que 4 formations continues sur l'une des thématiques suivantes : lutte contre les discriminations, mobilité internationale, évolution des études et métiers, santé, multimédia, etc.

Combien de personnes sont accueillies dans le réseau IJ ?

Près de 148 000 contacts ont été enregistrés en 2014 :

- près de 77 000 demandes d'information lors de visites dans la structure (visites autonomes ou accompagnées)
- près de 9 000 demandes par mail, téléphone ou courrier
- environ 62 000 demandes d'informations à l'occasion de manifestations extérieures

La répartition des contacts, visites ou hors visites, varie en fonction du nombre de structures par département et du nombre d'animateurs en poste. C'est dans le Loiret et l'Indre-et-Loire que les contacts ont été les plus nombreux, respectivement 34% et 23%.

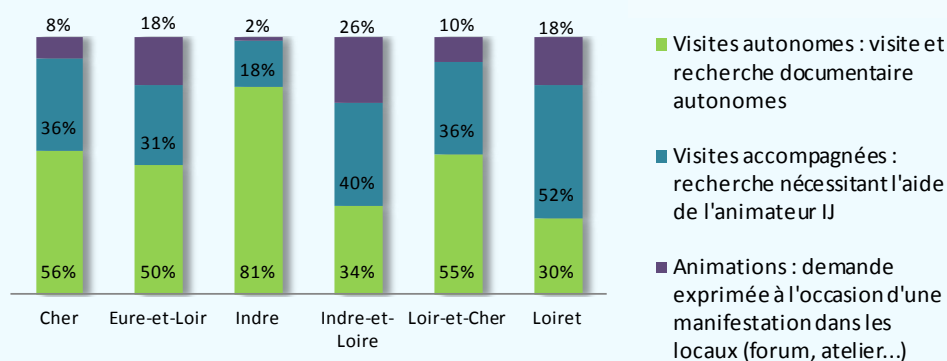
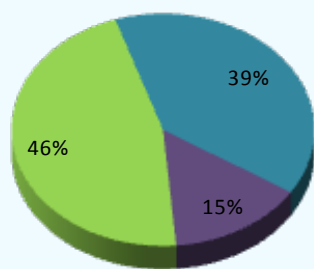
Par ailleurs, hormis dans le département d'Indre-et-Loire, ce sont les visites physiques en structure qui sont les plus fréquentes. Les contacts lors des manifestations extérieures (majoritaires dans l'Indre-et-Loire) sont également nombreux.

En effet, la demande de contact humain reste prédominante, entre 82 et 97% des demandes sont effectuées lors de manifestations extérieures ou visites physiques.

Nombre de contacts par département en 2014

	Contacts hors visites (mail, courrier, téléphone)	Visites physiques dans la structure	Contacts lors des manifestations extérieures	Total
Cher	460	5 958	1 145	7 563
	5%	8%	2%	5%
Eure-et-Loir	2 957	8 442	5 303	16 702
	33%	11%	9%	11%
Indre	598	10 454	1 321	12 373
	7%	14%	2%	8%
Indre-et-Loire	1 597	9 304	22 392	33 293
	18%	12%	36%	23%
Loir-et-Cher	1 543	14 884	10 955	27 382
	17%	19%	18%	19%
Loiret	1 687	27 883	21 014	50 584
	19%	36%	34%	34%
Centre-Val de Loire	8 842	76 925	62 130	147 897
	100%	100%	100%	100%

Visites physiques selon le type en 2014



Qui sont les personnes accueillies dans le réseau IJ ?

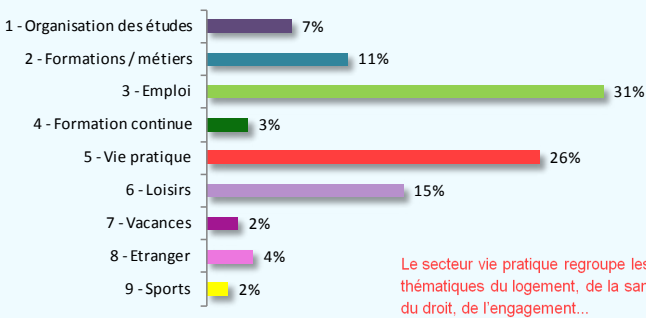
Hormis dans les départements du Cher et de l'Eure-et-Loir, il y a légèrement plus d'hommes que de femmes qui font appel au réseau Information Jeunesse.

En région, 34% des demandes émanent de personnes âgées de plus de 30 ans, 27% de 19-25 ans. On constate cependant des disparités : alors qu'en Eure-et-Loir près de la moitié des personnes accueillies ont plus de 30 ans (47%), le Loiret et l'Indre-et-Loire, soit les deux départements les plus jeunes, accueillent une plus forte proportion de personnes de moins de 30 ans.

Quelles informations sont recherchées par le public ?

Les informations recherchées sont majoritairement des demandes dans les secteurs de l'emploi et de la vie pratique (57%). Puis il s'agit de demandes pour les loisirs, les formations et métiers et l'organisation des études.

Demands par secteur d'info IJ en région Centre-Val de Loire



Les secteurs de demandes sont les mêmes en Eure-et-Loir, dans l'Indre, l'Indre-et-Loire et le Loiret. Dans le Cher et le Loir-et-Cher, les demandes concernent en premier lieu la vie pratique, puis les loisirs et l'emploi.

L'offre de service du réseau

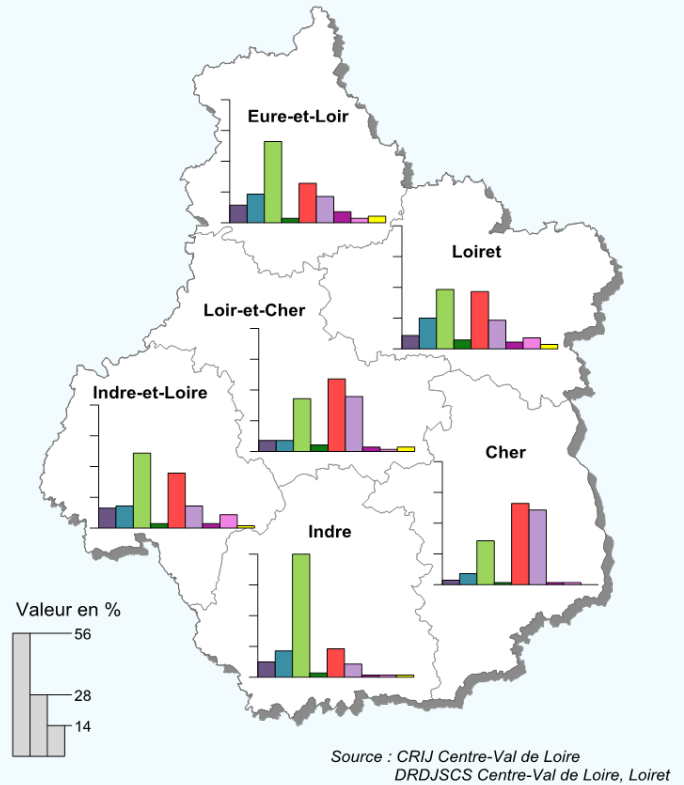
On note une forte demande pour un service numérique de proximité, avec 50% des visites physiques entraînant l'utilisation d'un ordinateur. Seules les structures des départements d'Indre-et-Loire et du Loiret ont une majorité de visites documentaires.

Une présence forte lors des manifestations locales

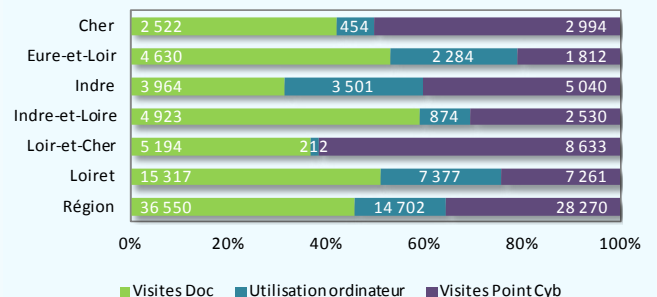
62 130 personnes ont été accueillies en 2014, à l'occasion de 888 manifestations en dehors des locaux des structures Information Jeunesse : permanences dans les établissements scolaires, forums et salons (notamment ceux qui s'adressent aux jeunes et aux demandeurs d'emploi) mais aussi manifestations culturelles, sportives, etc.

On distingue de nombreuses manifestations sur l'emploi, avec notamment la très forte mobilisation du réseau IJ pour la campagne des jobs d'été, mais également des animations sur la santé (souvent sur demande des établissements scolaires), le multimédia, l'accès aux droits, ou encore la mobilité internationale.

Répartition des demandes par secteur d'information IJ par département (2014)

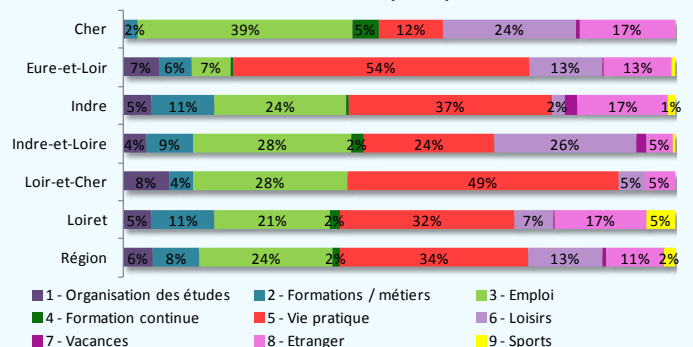


Répartition des visites physiques par service utilisé



	manifestations ou actions extérieures	lors de manifestation extérieures
Cher	12	1 145
Eure-et-Loir	95	5 303
Indre	31	1 321
Indre-et-Loire	257	22 392
Loir-et-Cher	229	10 955
Loiret	264	21 014
Région	888	62 130

Part des animations extérieures par département en 2014



Un réseau très impliqué dans le SPRO

La loi du 5 mars 2014 instaure le droit pour chacun d'être « informé, conseillé et accompagné tout au long de la vie en matière d'orientation professionnelle ». Pour concrétiser ce droit, un Service Public Régional de l'Orientation (SPRO) réunit tous les organismes utiles à l'orientation, à l'insertion professionnelle et à l'emploi, sous la coordination de la Région.

Le réseau Information Jeunesse s'investit dans le déploiement de ce nouveau service public depuis sa préfiguration en 2014. A l'heure actuelle, 25 structures Information Jeunesse (20 Points Information Jeunesse, 4 Bureaux Information Jeunesse et le Centre Régional Information Jeunesse) sont signataires de la charte SPRO en région Centre - Val de Loire. Dans ce cadre, ils effectuent le premier accueil de toutes les personnes ayant besoin d'un conseil en orientation, indépendamment de leur âge ou de leur statut.

Autres services proposés par le réseau

Le réseau Information Jeunesse propose également toute une palette de services adaptés au contexte local et lié à la structure porteuse : service baby-sitting (mise en relation de jeunes formés et de familles), aide à la rédaction du CV et de la lettre de motivation, accompagnement de projets de jeunes, mise à disposition d'outils d'animation sur les études et les métiers (pour les professionnels)...

Les structures BIJ/PIJ proposent en complément la permanence d'autres professionnels dans leurs locaux, afin de faciliter l'accès à certains services.



DRDJSCS Centre-Val de Loire, Loiret :
122 rue du faubourg Bannier CS 74204
45042 Orléans Cedex 1

Directrice de la publication :
Sylvie HIRTZIG
directrice régionale et départementale JSCS

Conception :
Mission Observation, Etudes et Statistiques
Service Jeunesse Vie Associative

Comité de rédaction :
Sabrina JESSEL
Cécile CAMIN

Crédits photos :
CRIJ Centre-Val de Loire

Source :
CRIJ Centre-Val de Loire

<http://www.informationjeunesse-centre.fr/>